

Département : Charente-Maritime (17)

Commune(s) : Royan

Quartier : L'Estuaire (QN01706M)

Quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville 2024

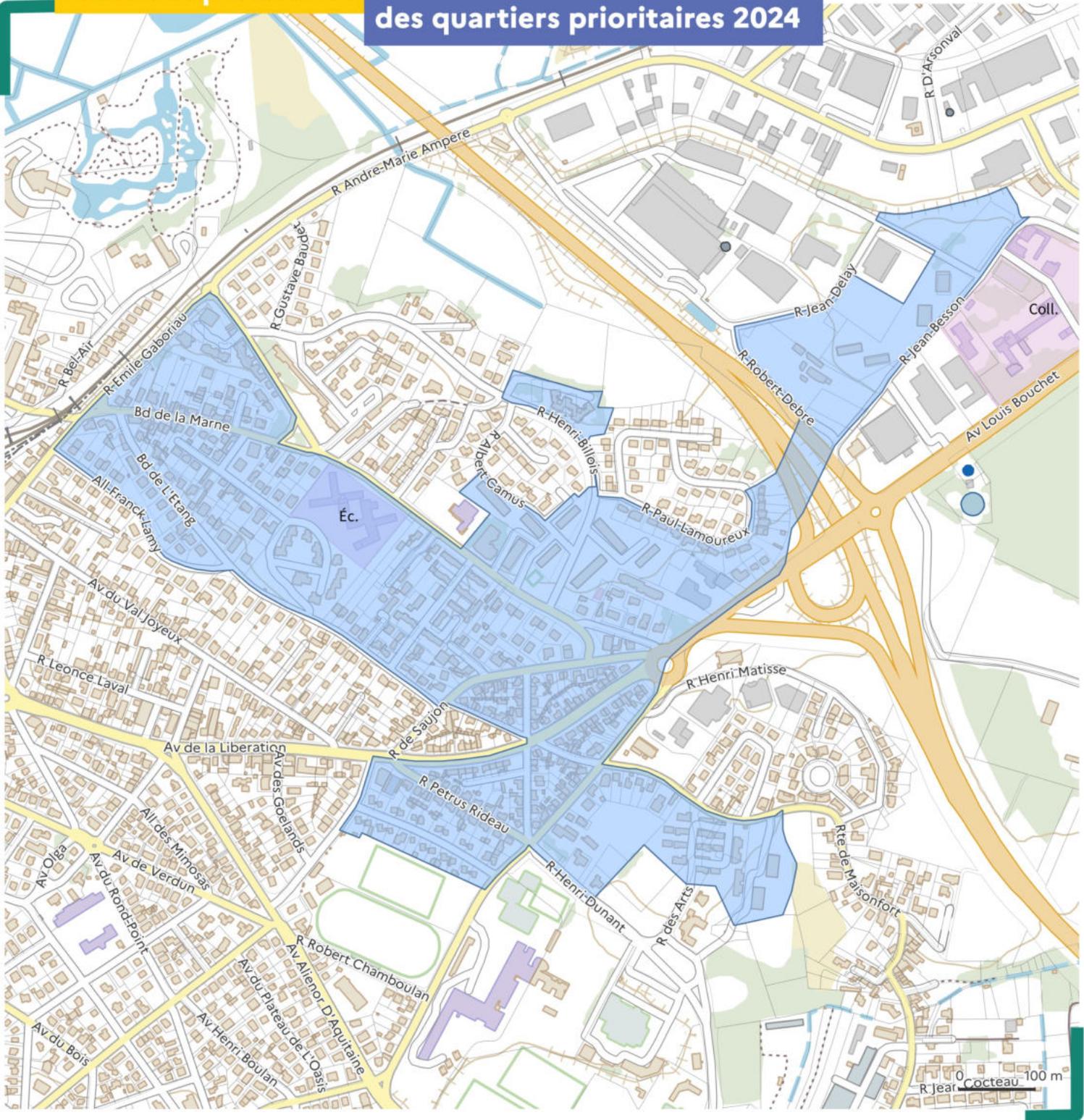
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



Atlas des périmètres

des quartiers prioritaires 2024



quartier prioritaire — limite communale — parcelle

Pour télécharger la carte : https://sig.ville.gouv.fr/atlas/QP_2024

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 01/2024